

Paris, le 25 octobre 2022,

Chère adhérente, cher adhérent, délégué•e au congrès,

Vous êtes conviés à participer aux débats et délibérations du prochain congrès ordinaire et extraordinaire de votre syndicat qui se tiendront

du **vendredi 25 novembre 2022 à 9h30** au dimanche **27 novembre 2022 à 13h30**
au **FIAP Jean Monnet 30 rue Cabanis 75014 PARIS**

Conformément aux statuts et au règlement intérieur : *« Tous les membres adhérents et associés à jour de leur cotisation prennent part aux débats. Seuls, les délégués mandatés par les régions ou départements sont défrayés et logés et prennent part aux votes. »*

En tant que délégué•e mandaté•e par votre région ou département, vous serez présent•e au congrès afin de porter les votes de votre région ou département.

L'ordre du jour du Congrès comportera : l'examen et le vote du rapport d'activité présenté par la Secrétaire générale et du rapport financier présenté par la Trésorière ; la présentation, l'examen, la discussion et le vote des motions et amendements retenus par les Assemblées générales préparatoires au Congrès et validés par la Commission du Congrès ; l'élection du Collège A constituant le Bureau national.

Cette convocation est à présenter à votre employeur ou supérieur hiérarchique si les textes qui régissent votre emploi vous donnent droit à des jours pour participer à un congrès syndical.

Pour le Bureau national, la Secrétaire générale,
Christine Manuel

